

Lyon, le 01/10/2026

Réf : Projet agrivoltaïque de Richerenches

Objet : Engagement du Maître d'ouvrage sur les mesures en faveur du paysage

Sun'Agri développe en partenariat avec la société SARL VALTRUF, représentée par M. VALAYER Alexis, un projet agrivoltaïque sur la commune Richerenches. Ce projet se présente sous la forme de persiennes agricoles installées au-dessus de chênes truffiers à planter. La SARL VALTRUF souhaite faire place à des cultures à plus haute valeur ajoutée et bénéficier d'un outil de protection face aux aléas climatiques et d'amélioration de la qualité des cultures.

Dans l'optique d'améliorer l'intégration du projet dans le paysage, Sun'Agri s'engage à suivre les mesures préconisées par le bureau d'étude paysager Bpaysage :

- Positionnement judicieux de la zone témoin, répondant aux enjeux paysagers ;
- Positionnement des aménagements annexes en limite ouest, réduisant leur perception ;
- Adaptation de la teinte des bâtiments techniques (postes de transformation / livraison).
- Mise en place d'un léger recul de l'ensemble du projet vers le sud, permettant le positionnement de deux rangées de chênes le long du chemin de Bourbouton ;
- Evitement d'une large partie de la zone sud-ouest, avec pour un effet un recul des perceptions depuis la D142 et les maisons au sud.

Par la présente, la société Sun'Agri s'engage donc à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour favoriser l'insertion paysagère sur le projet agrivoltaïque de Richerenches.

Jean-Benoît CANAL,
Responsable développement Sun'R

Jean-Benoît CANAL

✓ Certifié par  youtrust